

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Institut de Recherche sur le Cancer (IRC) et l'Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé (AMMPS) scellent un partenariat stratégique pour renforcer la recherche clinique en oncologie au Maroc

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'innovation scientifique et médicale, l'Institut de Recherche sur le Cancer (IRC) a franchi une étape majeure en signant, le mardi 19 mai 2026, une convention stratégique de partenariat avec l'Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé (AMMPS).

Cette convention, signée par le Directeur de l'IRC, le Pr Mohamed BERRAHO, et le Directeur Général de l'AMMPS, le Pr Samir AHID, traduit une volonté commune de renforcer les synergies entre les acteurs scientifiques, académiques et réglementaires afin de soutenir le développement de la recherche clinique, de l'innovation thérapeutique et de la santé publique au Maroc.

Ce partenariat s'inscrit pleinement dans les missions de l'IRC, dédiées à la promotion de la recherche en cancérologie, au développement de solutions innovantes et à l'accompagnement des stratégies nationales de lutte contre le cancer.

La convention prévoit la mise en œuvre d'initiatives conjointes portant notamment sur :

- le renforcement de la coordination scientifique et réglementaire ;
- l'accompagnement du développement de la recherche clinique en oncologie ;
- la formation et le renforcement des compétences des professionnels de santé ;
- l'élaboration de référentiels communs de qualité ;
- ainsi que la qualification et la certification des centres investigateurs selon les standards internationaux.

L'accord intègre également un volet stratégique consacré à la modernisation et à la transformation digitale des procédures liées à la recherche clinique, en cohérence

avec les orientations nationales visant à améliorer l'efficacité, la transparence et la qualité du système de santé.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la convention-cadre de partenariat signée le 17 janvier 2018 entre l'IRC et le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, et reflète l'engagement des deux institutions à promouvoir un environnement favorable à une recherche clinique éthique, performante et conforme aux meilleurs standards internationaux.

À travers ce partenariat, l'IRC et l'AMMPS réaffirment leur ambition commune de contribuer activement au rayonnement scientifique du Maroc et de positionner le Royaume comme un acteur régional de référence dans le domaine de la recherche clinique et de l'innovation en santé.

Fès, le 21 mai 2026